

Compte-rendu de la rencontre de proximité #1

Concertation préalable relative au projet PariSanté Campus

Mardi 28 septembre 2021

Objectifs

Les rencontres de proximité permettent d'aller à la rencontre des acteurs potentiellement concernés par le projet (notamment riverains du site et commerçants), et d'encourager la participation du public, grâce à une démarche proactive. Les personnes rencontrées ont également eu la possibilité de laisser un avis écrit, via des fiches de contribution disponibles sur le stand.

Ces rencontres ont ainsi un double objectif :

- Informer largement sur le projet et sur les modalités de la concertation ;
- Répondre aux questions des publics et recueillir leurs avis en les invitant à s'exprimer via les différentes modalités d'expression (dépôt d'avis sur le site internet, prochaines rencontres, fiche de contribution écrite).

Déroulement

Lieu : Marché de Port-Royal, 75005 Paris

Date : mardi 28 septembre 2021

Horaire : De 9h00 à 12h00

Cet horaire a été choisi en fonction de l'horaire du marché qui génère un flux important de visiteurs : il a permis de rencontrer des riverains du V^{ème} et des quartiers attenants, et toute autre personne intéressée par le projet (étudiants, chercheurs, personnes travaillant à proximité).

Matériel :

- Un **stand aux couleurs du projet** au sein du marché, positionné devant l'enceinte du site du Val-de-Grâce, à proximité des autres stands des commerçants, afin d'être visible et identifiable par les usagers.
- **Des outils d'information** :
 - 3 kakémonos
 - 200 dépliants d'information
 - 100 dossiers de concertation
- **Des outils d'expression** :
 - Des fiches de dépôt d'avis

Equipe présente :

- **Professeur Antoine Tesnière**, Parisanté Campus, Directeur Général,
- **Jean-Maurice Moulène**, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
- **Elise Binet**, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
- **Anne chevallier** : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
- **Margot Longé**, Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France,

Accompagnée par :

- **Nathalie Durand**, Commission Nationale du Débat Public, Garante de la concertation.

Durant 3 heures, les différents membres de l'équipe présents ainsi que la garante sont allés à la rencontre du public, en proposant à toute personne intéressée une présentation du projet Parisanté Campus.

- 102 dépliants d'informations ont été distribués au public,
- Une dizaine de dossiers de concertation a été distribuée au public
- Une vingtaine d'échanges approfondis a permis de recueillir une série d'observations et de questions.



Contenus des échanges

Les thématiques et remarques suivantes ont été abordées :

➤ **Sur le bâtiment actuel :**

- Certaines personnes n'apprécient pas l'architecture du bâtiment de l'ancien Hôpital d'Instruction des armées.
- La majeure partie des participants est satisfaite que le bâtiment soit réhabilité et restructuré, et à nouveau entretenu.
- Les riverains ont témoigné leur attachement au site historique et souhaitent connaître son devenir.
- Des questions ont été posées sur la durée des travaux, le bruit qu'ils engendreront, et la manière dont seront traités les déchets provenant des travaux.
- Enfin, il est à noter des interrogations relatives à la présence d'amiante dans les bâtiments.

➤ **Sur les futurs aménagements du programme PariSanté Campus**

- L'ouverture des jardins au public a été sollicitée par le public. Un riverain a exprimé le souhait de préserver cet espace vert contre de potentielles dégradations durant la phase de chantier nécessaire à la réhabilitation et à la restructuration du site.
- Le public s'est également interrogé sur la future délimitation des espaces, entre le périmètre opérationnel du programme PariSanté Campus et le site historique du Val-de-Grâce dont le Ministère des Armées restera propriétaire. L'équipe présente a proposé aux personnes intéressées de participer à l'atelier urbain du 7 octobre présentant en détail le périmètre du PariSanté Campus, ou de la visionner en ligne sur le site internet de la concertation. Le dossier de concertation en page 13 permet également de comprendre la délimitation des deux périmètres.
- Enfin, des questions ont été soulevées concernant le maintien des arbres présents sur le site pendant la phase de chantier ainsi que sur l'état de la faune et de la flore. Le maintien des arbres sur le site est un objectif du projet dans la mesure où leur état phytosanitaire le permettra. Il sera mis à disposition du public le diagnostic phytosanitaire réalisé par la société Silvavenir sur le site internet de la concertation, ainsi que la synthèse de l'étude faune-flore réalisé par la société Biotope.

➤ **Sur le site historique du Val-de-Grâce qui restera propriété du Ministère des Armées :**

- Le public a soulevé à plusieurs reprises la question de l'ouverture des jardins hauts situés sur la partie historique du site du Val-de-Grâce qui restera propriété du Ministère des Armées. L'équipe présente a indiqué que le sujet

était à l'étude au Ministère des Armées, en lien avec la Mairie de Paris notamment, et qu'à ce titre elle ne pouvait se prononcer sur ce sujet hors de son périmètre d'intervention.

- Des questions sur le déplacement du parking en surface, situé dans l'emprise du périmètre qui restera propriété du Ministère des Armées, ont également été posées. Au même titre que pour les jardins hauts, il a été indiqué qu'il était impossible de se prononcer sur ce sujet hors de du périmètre d'intervention

➤ **Sur la recherche et le numérique pour la santé**

- Certains participants ont souhaité que leur soit expliqué par des exemples concrets et accessibles à tous à quoi correspond la notion de « données de santé numérique ». Pour y répondre, l'équipe présente s'est appuyée sur des exemples d'usages issus du quotidien des Français tels que : la prise de rendez-vous en ligne sur Internet, la carte vitale contenant les données numériques de chaque patient, etc.
- Une majorité de participants a exprimé son soutien au programme de recherche, de formation et d'innovation envisagé sur Parisanté Campus : un projet tourné vers l'avenir qui permettra de faire revenir chercheurs et étudiants, notamment, dans le centre de Paris, le projet est perçu comme étant pertinent.
- Une minorité a exprimé son mécontentement sur le contenu du programme, ils considèrent en effet que la priorité devrait être donnée au système de santé ainsi qu'au renforcement des capacités d'accueil des patients plutôt qu'à la formation, recherche, et innovation.
- Certains participants expriment leur méfiance sur la capacité du programme à garantir la protection des données de santé et soulignent la présence trop importante du numérique, au détriment des rapports humains. L'équipe présente a invité ces participants au webinaire du 12 octobre qui portera sur la protection des données de santé, et renvoie vers les pages 7 à 10 du dossier de concertation qui traitent de ce sujet.
- Des précisions ont été demandées quant à la finalité du projet. L'équipe les a renseignés sur ce sujet en les invitant à consulter le dossier de concertation remis à cette occasion, et consultable en ligne sur le site internet de la concertation, qui en détaille les principaux objectifs.

➤ **Sur les acteurs du projet**

- Une partie des participants fait part de sa confusion concernant le rôle des différents ministères qui participent au projet et demandent une meilleure distinction des acteurs liés au programme. La position du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, notamment, manque de clarté.
- Des questions sur les financeurs du projet ont été posées et le modèle concessif décrit avec le processus de sélection du financement de la partie privée. La distinction entre les partenaires publics et privés n'est pas suffisamment précise pour une partie du public.
- Une partie des participants regrette que les facultés de médecine ne soient pas davantage impliquées dans le programme malgré la présence de

l'université PSL. Il a été demandé la confirmation de la présence de laboratoires et d'hôpitaux au sein du projet.

- Des riverains ont demandé si les mairies du 13e et du 14e arrondissement étaient impliquées dans le programme, ce qui a été confirmé.

➤ **Les commerçants du marché**

- Les commerçants soulignent l'apport économique que représentera le programme Parisanté Campus, et sont satisfaits car cela augmentera le flux de clients potentiels du marché de Port-Royal.

➤ **Sur la concertation**

- La nécessité d'une concertation publique : les participants ont estimé que leurs voix n'avaient pas été entendues à l'occasion du projet Saint-Vincent-de-Paul, ils demandent à être entendus pour le projet Parisanté Campus.
- Des informations complémentaires ont été apportées aux riverains : dates des réunions publiques, modalité d'inscriptions et avis sur le site internet.
- Les riverains invitent l'équipe sur place à faire connaître davantage le programme.